

Le CPAS DE NIVELLES RECRUTE

Un(e) « Assistant(e) social(e) » pour le service général (H/F/X)

En contrat à durée déterminée (CDD)

Tu veux mettre tes compétences au service d'une mission qui a du sens ?

Rejoins une équipe où solidarité, engagement et bonne ambiance font partie du quotidien !

Au CPAS de Nivelles, nous recrutons un **Assistant(e) social(e)** motivé(e) pour rejoindre l'équipe du service général.

Ta mission

En tant qu'assistant(e) social(e), tu seras un **acteur clé de l'accompagnement social**.

- Écouter et comprendre les personnes en difficulté,
- Investiguer les situations vécues par les usagers du CPAS afin de les accompagner vers des solutions adaptées.
- Les soutenir dans leurs démarches administratives et sociales,
- Favoriser leur autonomie,
- Et surtout... **contribuer concrètement à améliorer leur quotidien.**

Ton profil

- Tu es titulaire d'un **bachelier en assistant social (type court)**.
- Tu es **autonome**, mais tu sais que les plus grandes réussites se construisent ensemble. Tu as le **contact facile**, une vraie **aisance relationnelle**, et surtout une **écoute** qui fait la différence.
- Tu fais **preuve d'empathie**, tu t'investis avec le cœur et tu veux que ton boulot ait un impact concret.
- Tu es **capable d'évaluer de façon objective** le degré d'urgence d'une demande d'aide.

Sur le plan professionnel, tu es :

- Organisé(e) et rigoureux(se),
- Respectueux(se) de la déontologie et du RGPD,
- Capable de gérer les priorités.
- Désireux de continuer à te former.

Tes atouts complémentaires :

- Bonne connaissance des dispositifs sociaux et juridiques,
- Capacité à garder ton calme en situation de crise,
- Maîtrise des outils informatiques.
- Une expérience est un atout.

En résumé, nous cherchons une personne **engagée, professionnelle et humaine**, prête à s'investir dans un service public où solidarité, respect et accompagnement font partie du quotidien.

Ce que nous proposons

Nous proposons un **contrat à durée déterminée à temps plein (38h/semaine)**.

Rémunération

- Salaire brut annuel indexé : **38 636,30 €** (index : 2,1647) si tu n'as pas d'ancienneté.
- Ancienneté publique : reprise à **100 %**.
- Ancienneté privée : valorisée jusqu'à **10 ans au prorata du temps de travail**.

Avantages extra-légaux

- Minimum **26 jours de congé annuel** + jours extra-légaux.
- Travailler dans le secteur public, c'est pouvoir profiter de ses congés dès la première année !
- **Horaires flexibles** : arrivée entre 7h30 et 9h, départ entre 16h et 18h, pause de midi entre 12h et 14h (minimum 30 minutes obligatoires).
- Le petit plus : le **vendredi, ta journée peut se terminer à partir de 13h30**. En fonction du service.
- Remboursement à **100 % de l'abonnement de transport en commun**.
- **Indemnité vélo** : 0,36 €/km.
- **Chèques-repas** : 6 €/jour.
- **Prime de fin d'année et pécule de vacances**.

Un cadre de travail agréable et motivant

- Un environnement professionnel qui mise sur la **confiance et la convivialité**.
- Une équipe qui valorise la **solidarité et l'esprit collectif**.
- Une **amicale active** qui organise régulièrement des activités festives, sportives et conviviales.

Bref, au CPAS de Nivelles, tu rejoins non seulement un environnement professionnel stimulant, mais aussi une équipe humaine et engagée où l'on travaille sérieusement... sans se prendre trop au sérieux !

Quelles seront tes tâches ?

Accueillir et écouter

- Être là dès le premier contact pour écouter les demandes avec bienveillance.
- Ouvrir les dossiers, expliquer les démarches et accompagner les premières étapes.

Accompagner et soutenir

- Assurer les permanences et entretiens individuels.
- Effectuer des visites à domicile, rédiger des rapports sociaux.
- Accompagner les personnes dans des démarches concrètes (logement, emploi, papiers administratifs, etc.).
- Mener des enquêtes sociales et proposer des solutions adaptées.

Travailler en équipe

- Travailler en binôme pour garantir la continuité du service.
- Collaborer avec des partenaires (écoles, asbl, maisons d'accueil, etc.).
- Participer à des réunions, échanges d'équipe et formation continues.

Gérer les outils

- Utiliser le logiciel **EOS**, rechercher via la **Banque Carrefour**, rédiger des courriers, etc.

Convaincu(e) ?

Tu as jusqu'au **13 septembre 2026 inclus** pour nous envoyer ta candidature !

Pour postuler, envoie ton CV accompagné de ta lettre de motivation :

Par mail : recrutement@cpas-nivelles.be

Par courrier recommandé ou dépôt en main propre à l'adresse suivante :

CPAS de Nivelles – Service des Ressources Humaines

Rue Samiette 70, 1400 Nivelles

Des questions ?

Le service RH est à ta disposition par mail à recrutement@cpas-nivelles.be

Et la suite ?

Toutes les candidatures seront examinées après la date de clôture.

- Si ton profil correspond, tu seras convié(e) à un **entretien oral** afin d'échanger sur tes motivations et ton parcours.
- Si tout est concluant, tu rejoindras notre équipe et tu pourras contribuer avec nous à un service public solidaire et humain.

"Prêt(e) à relever le défi et à donner du sens à ton métier ? Rejoins une équipe où l'humain est au cœur de tout !"

Nivelles, le 27/08/2026

Le Directeur Général



Natacha IDE



Le Président,



Robert VERTENUEIL

Le CPAS de Nivelles recueille vos données afin de traiter votre candidature au poste ci mentionné. Les données requises sont conservées pendant 1 an suivant la décision de désignation, sont nécessaires pour en assurer le suivi. Les informations transmises sont réservées à l'usage exclusif du CPAS de Nivelles, et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Conformément au RGPD, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous seul pouvez exercer ces droits sur vos propres données en vous adressant au CPAS de Nivelles, Jean – Marc Lecrignier, Délégué à la protection des données, rue Samiette 70 à 1400 Nivelles ou à dpo@nivelles.be, en précisant dans l'objet du courrier « Droit des personnes » et en joignant la copie de votre justificatif d'identité.

Consultez le site autoriteprotectiondonnees.be pour plus d'informations sur vos droits.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à l'Autorité de protection de données.